

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE ET DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT**

**DECISION PRISE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.5211-10 DU
CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**2026-004 – OBJET : MISE A DISPOSITION DU MINIBUS DU SERVICE ENFANCE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE AU
COLLEGE RENE BARTHELEMY DE NANGIS - MARDI 20 AU VENDREDI 23
JANVIER 2026**

Yannick GUILLO, Président de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°2024/87-04 en date du 26 septembre 2024 par laquelle le Conseil communautaire a décidé de déléguer certaines attributions à Monsieur le Président,

Vu la convention établie entre la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne et le Collège René Barthélémy de Nangis afin de fixer les conditions de prêt gratuit, d'un minibus du mardi 20 janvier 2026 à 8h30 au vendredi 23 janvier 2026 à 9h00,

Considérant la demande en date du 12 janvier 2026 du Collège René Barthélémy, sis 12 mail Couperin, 77370 NANGIS, à la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne de disposer d'un minibus lui appartenant,

Considérant l'intérêt de mutualiser les véhicules,

DECIDE

ARTICLE UN :

D'accepter et signer la convention et tout document s'y rapportant, relatifs à la mise à disposition, gratuite, du minibus FIAT DUCATO immatriculé CD-877-TV appartenant à la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, du mardi 20 janvier 2026 à partir de 8h30 au vendredi 23 janvier 2026 à 9h00, au Collège René Barthélémy, 12 mail Couperin 77370 NANGIS.

ARTICLE DEUX :

D'indiquer que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Nangis, le 19 janvier 2026

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture via DOTELEC -

Le 19 janvier 2026

077-247700701-20260119-C2026004I0-AR

Publié le 19 janvier 2026